

JOSEPH ESTIENNE

EXPERT COMPTABLE

INSCRIT A L'ORDRE

REGION DE PARIS – ILE DE FRANCE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

57, BOULEVARD DE BELGIQUE
F – 78110 LE VESINET

Bureaux :

19, AVENUE DE MESSINE
F – 75008 PARIS

Tél : (+33) 01.53.53.58.45

Fax : (+33) 01.53.53.58.10

***S.A.S A. ALLARD
BOUTIQUE DE MEGEVE***

*Place de l'Eglise
74120 MEGEVE*

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
SAS A. ALLARD BOUTIQUE DE MEGEVE EN SARL***

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mai 2009

Société par Actions Simplifiée au capital de €. 200.000

R.C.S. : BONNEVILLE B 606 220 127

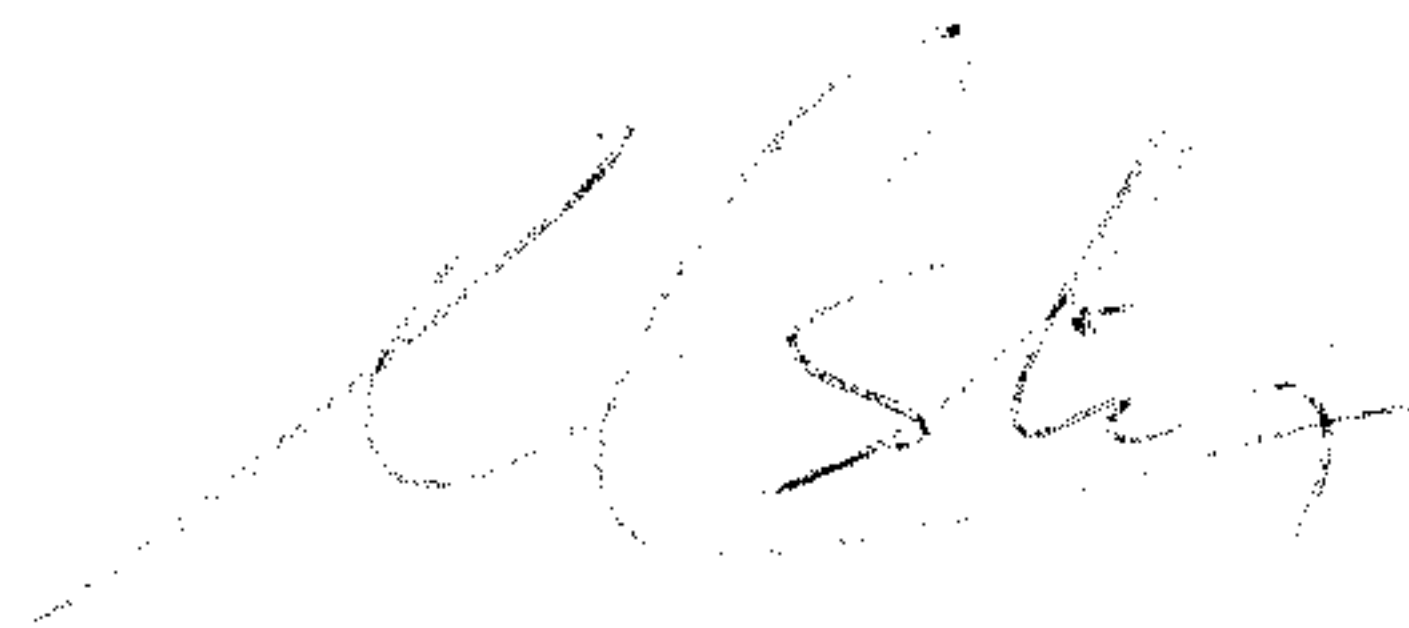
Mesdames, Messieurs les associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société A. ALLARD BOUTIQUE DE MEGEVE, et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à PARIS
Le 12 mai 2009

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'K. Sten', is written over the printed text of the date.